



## ERRATUM

### AVIS PUBLIC ANNONÇANT LA TENUE D'UN REGISTRE POUR LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO LAS-0157

Veillez prendre note que le nombre de demandes requis pour que le règlement LAS-0157 intitulé *Règlement autorisant un emprunt de 1 429 000 \$ pour des travaux de réfection de différents bâtiments dans l'arrondissement de LaSalle* fasse l'objet d'un scrutin référendaire aurait dû se lire cinq-mille-deux-cent-quatre-vingt-un (5281) plutôt que cinq-mille-deux-cent-cinquante-neuf (5259).

DONNÉ À LASALLE, ce 2 mars 2023.

Nathalie Hadida, OMA  
Secrétaire d'arrondissement